



Un transport social ou médical à Gembloux ?

0474.36.64.21 / transport.social@cpas-gembloux.be



Pour quoi peut-on faire appel au transport social ?
se rendre aux rendez-vous médicaux,
accomplir des démarches administratives,
ou faire des courses ménagères.
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Le coût du déplacement est de 0,3751€/km,
auxquels sont ajoutés :
soit 5€/heure dans l'entité gembloutoise,
soit 7€/heure hors entité gembloutoise.



081.61.49.64 ou 0477.62.02.46 / mcr.gembloux@croix-rouge.be

Transports vers les milieux médicaux uniquement
Transport sanitaire léger (VSL) :
Service de transport "assis", accessible à tous
Transport de personne à mobilité réduite (TPMR)
Réduction possible sur base de la récurrence, le BIM
et en fonction de l'aspect social.



081.62.50.98 / mobitwin.gembloux@mpact.be

Quels types de déplacements ?
- Tous les motifs de déplacement sont bons
(cours, loisirs, spectacles,...)
(excepté pour les rendez-vous médicaux)
Transport possible en soirée et pendant le week-end.
Combien ça coûte ?
- un abonnement annuel de 12 euros.
(réduit de 1/2 pour le dernier semestre)
- un défraiement kilométrique (0,36 €/km)



081.21.21.01

Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)
Au profit de personnes porteuses de handicap
Permet de se déplacer quand des problèmes de mobilité
rendent difficile, même temporairement,
l'utilisation des lignes de bus classiques
Offre de transport valable pour des déplacements médicaux,
professionnels, de loisirs, etc.
Tarification : alignée sur les prix des tickets de bus du TEC

Besoin d'autres informations ou de conseils ?

La Centrale de Mobilité se tient à votre disposition au **0800.822 90** pour vous fournir des informations sur les solutions de mobilité et trouver avec vous la formule la mieux adaptée